

Arrêté du 15 mars 2017 modifiant l'arrêté du 20 juillet 2015 relatif à l'organisation des épreuves classantes nationales anonymes donnant accès au troisième cycle des études médicales

15/03/2017

Cet arrêté vient notamment organiser des épreuves complémentaires par le directeur général du CNG en mars 2017.